



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

PRÉSENTATION

du **PAYS**

Vallée du Loir

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

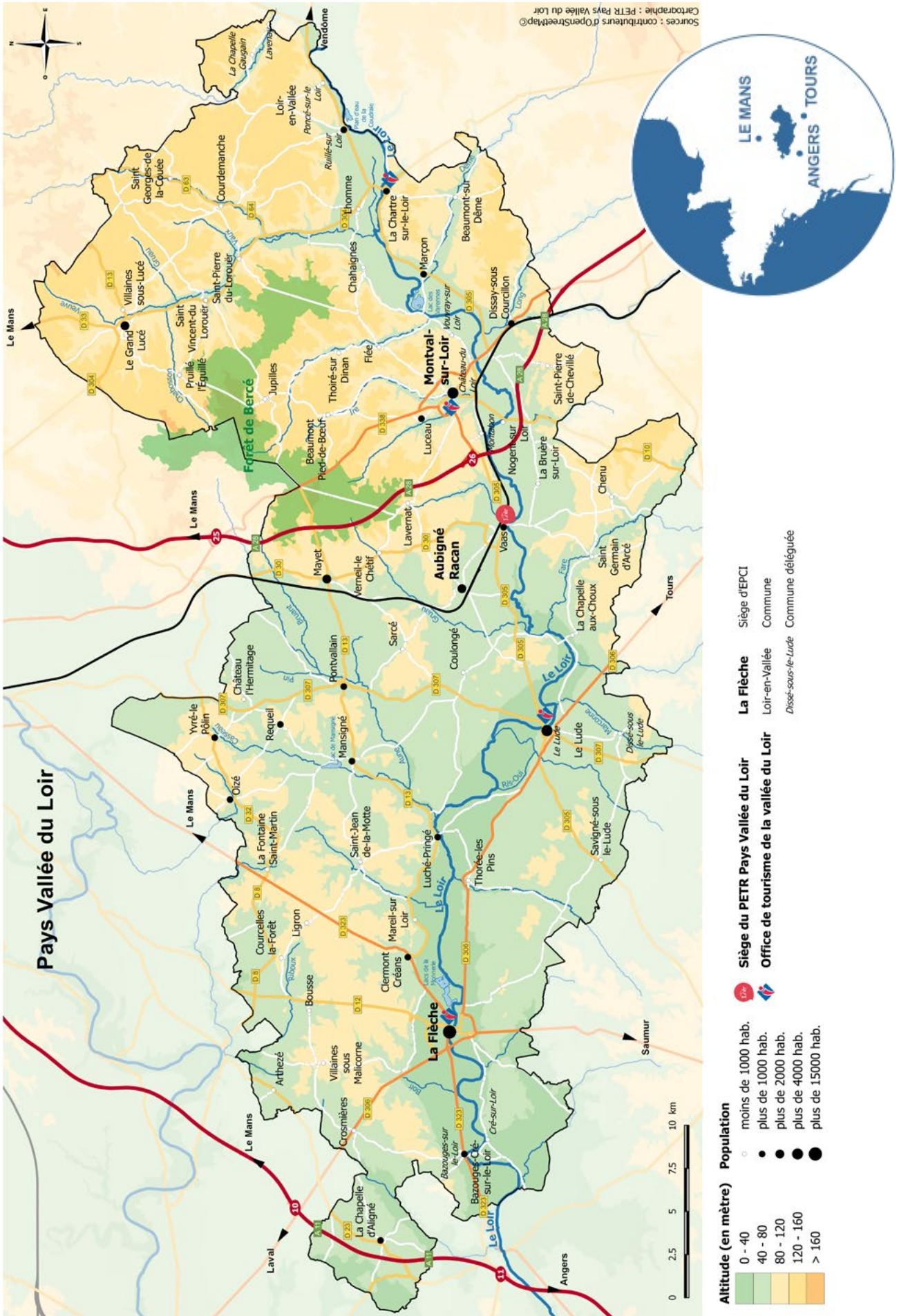
Sommaire

Lexique.....	Page 4
Situation géographique.....	Page 5
Présentation du PETR Pays Vallée du Loir.....	Page 6
Grandes lignes budgétaires de l'exercice 2020 du PETR Pays Vallée du Loir.....	Page 8
Organigramme de l'équipe.....	Page 12
Aménagement du territoire..... <i>(Urbanisme - Cadre de vie - Mobilité - Revitalisation des centres-bourgs/villes)</i>	Page 14
Animation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).....	Page 16
Service commun de Conseil en Énergie Partagé (CEP).....	Page 18
Développement des SIG..... <i>(Systèmes d'Information Géographique)</i>	Page 20
Subventions européennes - LEADER..... <i>(Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rural)</i>	Page 22
Préservation et valorisation du patrimoine.....	Page 24
Inventaire du patrimoine.....	Page 26
Actions jeune public.....	Page 28
FestiLoir & Malices au Pays.....	Page 30
Office de tourisme de la Vallée du Loir.....	Page 32

LEXIQUE

ADEME	<i>Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</i>
ANAH	<i>Agence nationale d'amélioration de l'habitat</i>
ANPP	<i>Agence nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays</i>
AURA	<i>Agence d'urbanisme de la région angevine</i>
CCI	<i>Chambre de commerce et d'industrie</i>
CEE	<i>Certificat d'économie d'énergie (prime)</i>
CEP	<i>Conseil en énergie partagé</i>
CIAP	<i>Centre d'interprétation en architecture et en patrimoine</i>
<i>Nom du CIAP en Vallée du Loir</i>	<i>À la Poursuite du Temps Caché</i>
CIFRE	<i>Convention industrielle de formation par la recherche</i>
CMA	<i>Chambre de métiers et de l'artisanat</i>
CPER 2015-2020	<i>Contrat de plan Etat-Région 2015-2020</i>
CTR2020	<i>Contrat Région-territoires 2020</i>
DRAC	<i>Direction régionale des affaires culturelles</i>
ETP	<i>Equivalent temps plein</i>
FCTVA	<i>Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée</i>
FEDER (Fonds européen)	<i>Fonds européen de développement régional</i>
LEADER (Fonds européen)	<i>Liaison entre actions de développement de l'économie rurale</i>
NCR	<i>Nouveau contrat régional</i>
OTVL	<i>Office de tourisme de la Vallée du Loir</i>
PAH	<i>Pays d'art et d'histoire (label)</i>
PCAET	<i>Plan climat-air-énergie territorial</i>
PETR	<i>Pôle d'équilibre territorial et rural</i>
SCoT	<i>Schéma de cohérence territoriale</i>
SOLiHA	<i>Fédération solidaire pour l'habitat</i>
SIG	<i>Système d'information géographique</i>
VPAH	<i>Villes et pays d'art et d'histoire</i>
WebSIG	<i>Système d'information géographique en ligne</i>

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



PRÉSENTATION DU PETR PAYS VALLÉE DU LOIR

OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

- **Déployer des actions de mutualisation** sur :
 - *L'accompagnement des EPCI et surtout des communes*, dans leurs projets en amont (conseils techniques, appui en ingénierie*) et en aval (aide dans la constitution et le montage financier des dossiers),
 - *L'aménagement du territoire* au sens large du terme en y incluant la moindre consommation d'espace naturel, agricole ou forestier, la revitalisation, toute la thématique de l'énergie et du climat (aide à l'amélioration énergétique des maisons d'habitation, réflexion sur l'adaptation au changement climatique...),
 - *La culture* et le nécessaire besoin de vivre ensemble,
 - *Le porter à connaissance de la qualité et de la diversité du patrimoine bâti et paysager du territoire*, etc.
- **Etre l'unique interlocuteur** entre financeur(s) et porteur(s) de projet pour différentes contractualisations (Région, Etat, Europe, partenaires privés, etc.),
- **Mettre en œuvre la convention Pays d'art et d'histoire** (label obtenu en 2005),
- **Assurer la réalisation, l'animation et le suivi des études réglementaires** qui lui sont confiées (Schéma de cohérence territoriale - SCoT, Plan climat air énergie territorial - PCAET),
- **Développer l'accueil et promouvoir la destination touristique Vallée du Loir** (géré par l'Office de tourisme de la Vallée du Loir).

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire,
- Des habitant(e)s de tous âges.

* *ingénierie : accompagnement technique, social, en termes financiers, qui nécessite un travail de synthèse coordonnant les travaux de plusieurs «spécialistes».*

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Initialement créée dans les années 80 pour développer le tourisme, l'Agence de Développement de la Vallée du Loir n'a cessé d'évoluer. En 2001, c'est la création du Pays Vallée du Loir (syndicat mixte ouvert). Le syndicat s'empare de nouvelles thématiques de réflexion/actions, telles que l'action culturelle en milieu rural, le travail sur la connaissance et la préservation du patrimoine bâti et paysager, etc. Le 23 juin 2017, la forme juridique évolue en PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), un syndicat mixte fermé.

Le Pays Vallée du Loir est aujourd'hui reconnu comme un outil de mutualisation aux services des élus et des habitants. Il a pour but l'étude et la

mise en œuvre de tout moyen propre à favoriser un aménagement et un développement équilibré, socialement acceptable et durable du territoire.

Ce territoire de projet est caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. C'est un lieu d'actions collectives qui fédère les collectivités territoriales, les organismes socioprofessionnels, les entreprises, les associations, (...) autour d'un projet commun de développement. Il constitue un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'État et de l'Europe en faveur du développement local.

La gouvernance est composée de différentes instances :

LES COMMISSIONS

Composées de :

- 1 (Une) Vice-Président(e)
- 9 membres au minimum (3 personnes par EPCI). Ces derniers peuvent être soit élus communautaires soit élus communaux.

Les commissions se réunissent environ 1 fois par trimestre.

- **COMMISSION PATRIMOINE - CULTURE**
- **COMMISSION ENERGIE - CLIMAT**
(y compris les circuits courts de proximité)
- **COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**
(Aménagement du territoire, SIG, communication)
- **LE GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)**
(les fonds européens LEADER)
- **COMMISSION FINANCES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES**
(fonds européens, Etat, Région ou autres)

LE BUREAU

Composé de :

- Le(La) Président(e)
- 12 élus (4 élus issus de chaque EPCI membre), incluant le poste de présidence, les 5 postes de vice-présidence et 6 autres membres du Conseil syndical.

Le bureau dispose de délégations établies en début de mandat. Il en est de même pour le(la) Président(e). Il se réunit une dizaine de fois par an.

LE CONSEIL SYNDICAL

Composé de :

- 43 membres issus des 3 EPCI (élus communautaires (majoritaires) et/ou communaux)
- 3 membres du conseil de développement territorial (pour avis consultatif)

Les statuts du PETR (mars 2017) indiquent qu'un délégué est désigné par tranche de 1 750 habitants (la population de référence est celle constatée par l'INSEE au 1er janvier 2018). C'est l'instance délibérante du PETR Pays Vallée du Loir. Elle est composée pour la durée du mandat et se réunit environ 8 à 10 fois par an. Le Conseil syndical décide des orientations à suivre et acte le bon déroulé des missions qui sont travaillées en commission thématique.

Cette gouvernance est primordiale. Le rôle de chaque élu présent au PETR est de se faire le porte-parole dans son environnement proche (EPCI, commune, communes environnantes, etc.) des réflexions, initiatives, actions et expérimentations portées par le PETR.

Autre organe composant le PETR mais sans pouvoir de décision :

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Ce conseil rassemble 27 membres de la société civile désignés par les Communautés de communes. Il est mené par un(e) Président(e) et deux Vice-Président(e)s.

Il a pour rôle de conseiller, donner un avis sur les décisions et orientations prises par le PETR. Il peut également se saisir de sujets de réflexion autres. Il permet d'accompagner des initiatives citoyennes. Ses représentants siègent dans les

commissions et/ou groupes de travail (a minima 2 par commission) ainsi qu'au Conseil syndical (3 représentants qui n'ont pas de droit de vote).

Vingt membres du conseil de développement siègent dans le Groupe d'Action Local (GAL) qui est chargé de la mise en oeuvre du programme LEADER (*voir page 22*). Ici, ils sont majoritaires face aux élus.

PARTENAIRES FINANCIERS SUR LES POSTES

- L'Europe (LEADER, FEDER)
- L'Etat (L'ADEME, la DRAC, la Préfecture)
- La Région des Pays de la Loire
- Les Communautés de communes :
 - Pays fléchois
 - Loir Lucé Bercé
 - Sud Sarthe

Au travers des fonds soulevés par le PETR Pays Vallée du Loir auprès de différentes institutions (Europe, Etat, Région, ...) ou de partenaires privés (Certinergy, ...), en s'appuyant sur le réseautage pour développer les expérimentations (programme AcoTE : développement de lignes de covoiturage) et/ou projets innovants ou moteurs pour l'économie locale (tels que le programme MACS – Modernisation de l'artisanat, du commerce

et des services ou le Programme d'intérêt général (PIG) « rénovation énergétique des habitations particulières »), le PETR constitue un facilitateur pour le développement local puisque pour 1€ versé au PETR (indispensable pour son bon fonctionnement), près de 8€ sont investis au bénéfice du territoire, essentiellement par les collectivités locales mais aussi par les habitants et les acteurs économiques.

**POUR 1 € VERSÉ AU PETR
PAYS VALLÉE DU LOIR,
8 € SONT INVESTIS SUR LE
TERRITOIRE.**



GRANDES LIGNES BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020

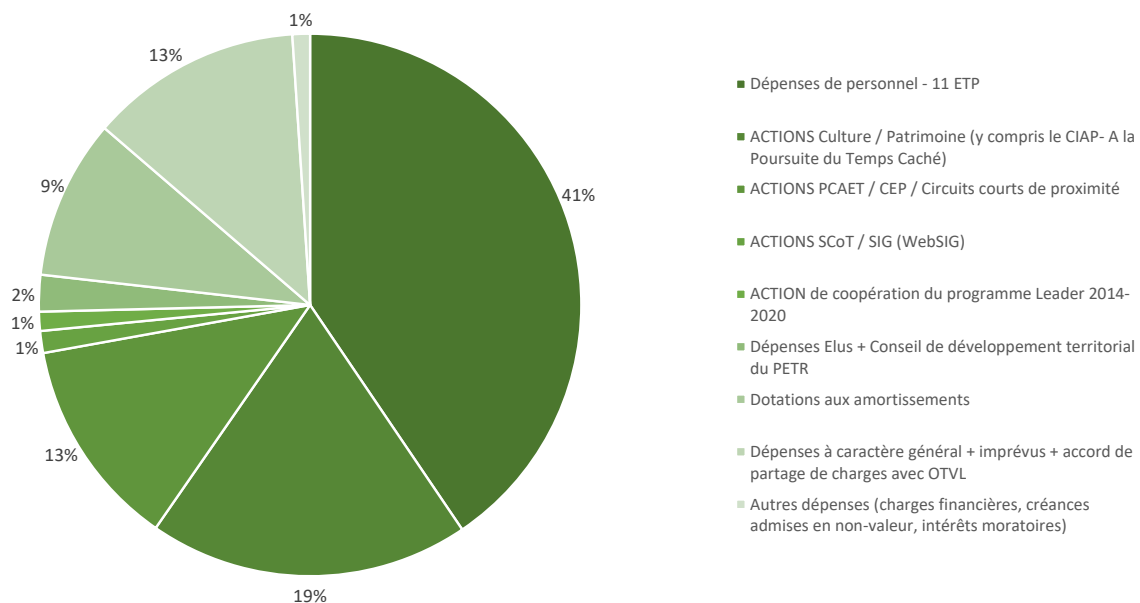
Le budget 2020 du PETR, n'inclut pas les mouvements de fonds liés à l'activité «Tourisme», que ce soit les participations des communautés de communes ou la collecte de la taxe de séjour au nom de l'Office de tourisme de la Vallée du Loir. En effet, dans ce cas précis le PETR procède uniquement à l'appel et l'enregistrement, la taxe de séjour étant entièrement reversée pour soutenir le plan marketing touristique du territoire Vallée du Loir.

Depuis plusieurs exercices comptables, le budget reste approximativement toujours le même (hors sujet tourisme), alors que les actions n'ont cessé de se multiplier et de se diversifier :

- Recrutement d'une chargée de mission Communication en 2015
- Création d'un service SIG en 2016
- Recrutement d'une Conseillère en Énergie Partagée en 2017
- Lancement d'un travail collaboratif sur le thème de la mobilité en 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - BP 2020

Total : 1 316 087,00 €



Les dépenses de fonctionnement 2020 du PETR Pays Vallée du Loir se concentrent autour de trois postes :

- Les dépenses de personnel
- Les dépenses liées aux actions menées
- Les autres dépenses (de diverses natures et pour divers motifs)

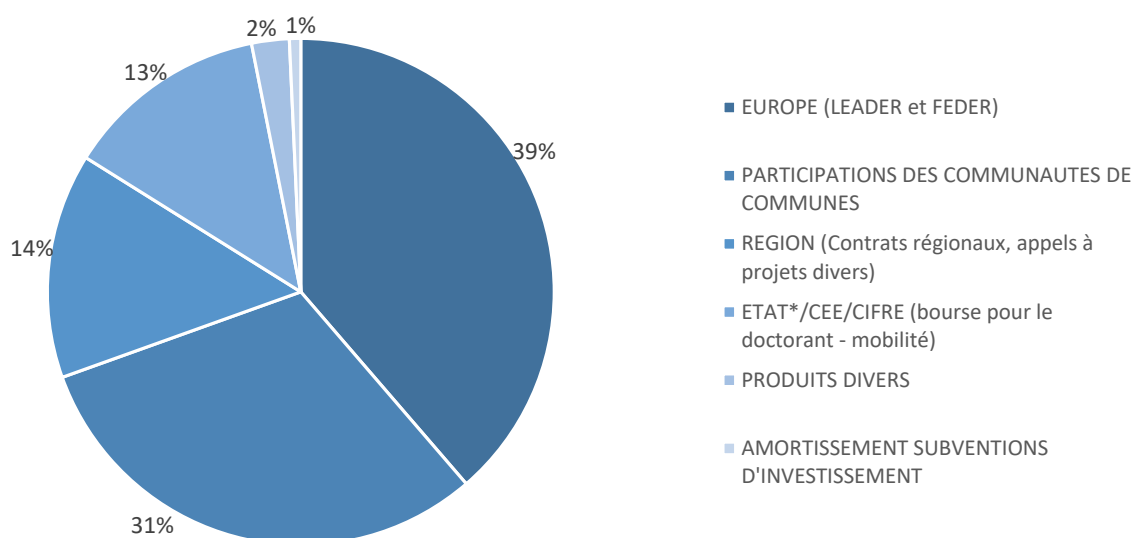
Les $\frac{3}{4}$ des dépenses du PETR sont consacrés aux actions menées et au personnel engagé pour animer,

suivre, déployer ces actions.

Les amortissements représentent un peu moins d'1/8^{ème} du budget de fonctionnement. À long terme, il s'agit des amortissements des études de planification (10 ans) ; à plus court terme, ce sont les amortissements relatifs au matériel acheté pour les besoins du CIAP (3 à 5 ans).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BP 2020

Total : 1 316 087,00 €

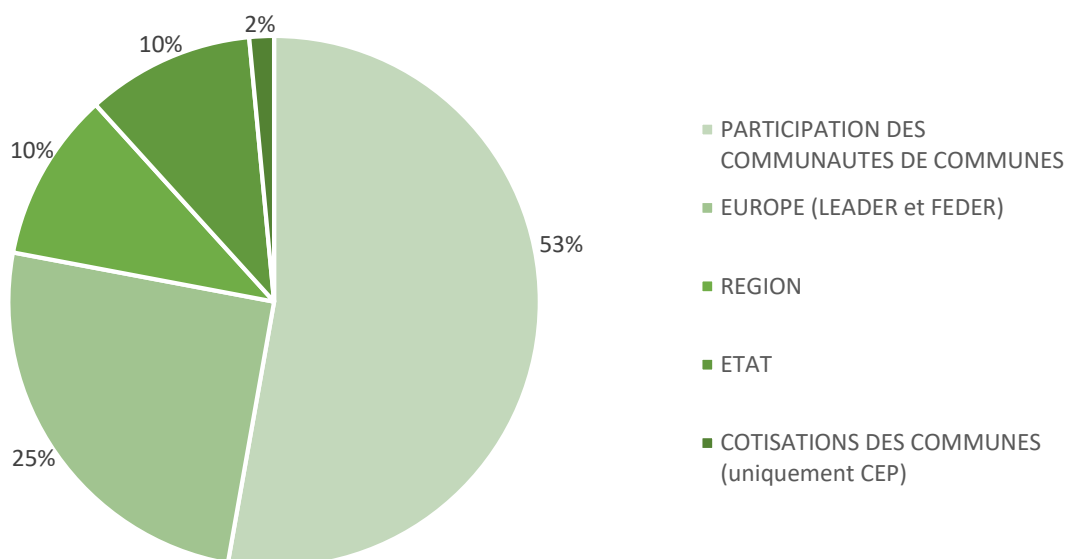


* l'Etat intervient au titre des différentes politiques, ministères et autres agences publiques (DRAC, ADEME, ANAH, ...)

Le PETR soulève pour son propre fonctionnement (ingénierie et actions menées) 58% des fonds auprès de partenaires extérieurs.

Les participations des communautés de communes membres du PETR (Pays fléchois, Sud Sarthe et Loir Lucé Bercé) pèsent pour 31% des recettes.

FINANCEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL



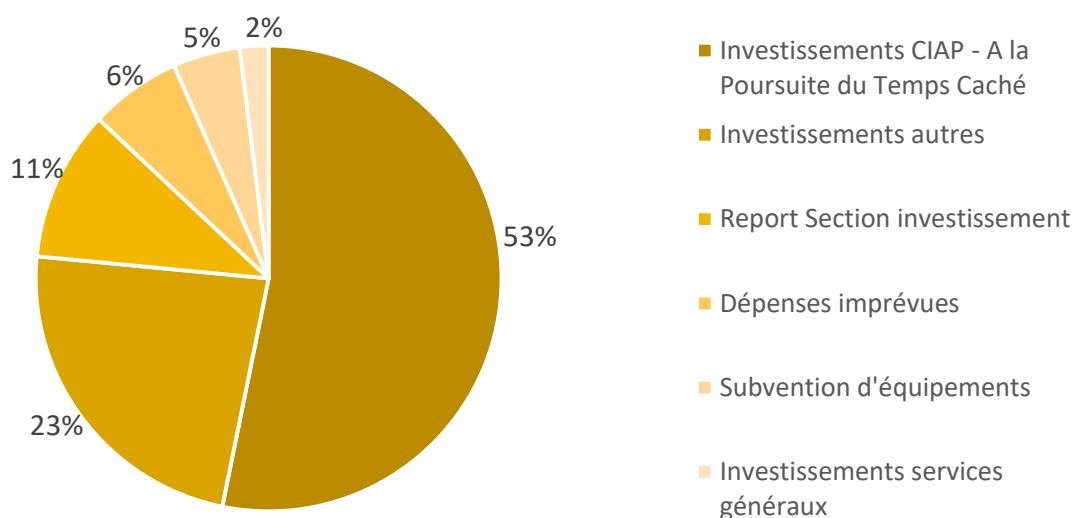
Si on se concentre sur les charges de personnel, on remarque qu'elles sont financées à hauteur de 45% par des partenaires extérieurs au PETR.

Cela signifie que sur 11 personnels, l'équivalent de 4,95 ETP sont portés par un tiers extérieur au PETR, et ce dans le but de mener des actions qui bénéficient exclusivement au territoire de la Vallée du Loir.

À noter que le coût du service CEP n'est pas financé par le PETR - co-financements extérieurs et cotisation des communes membres constituent la ressource financière.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BP 2020

Total : 203 053,00 €

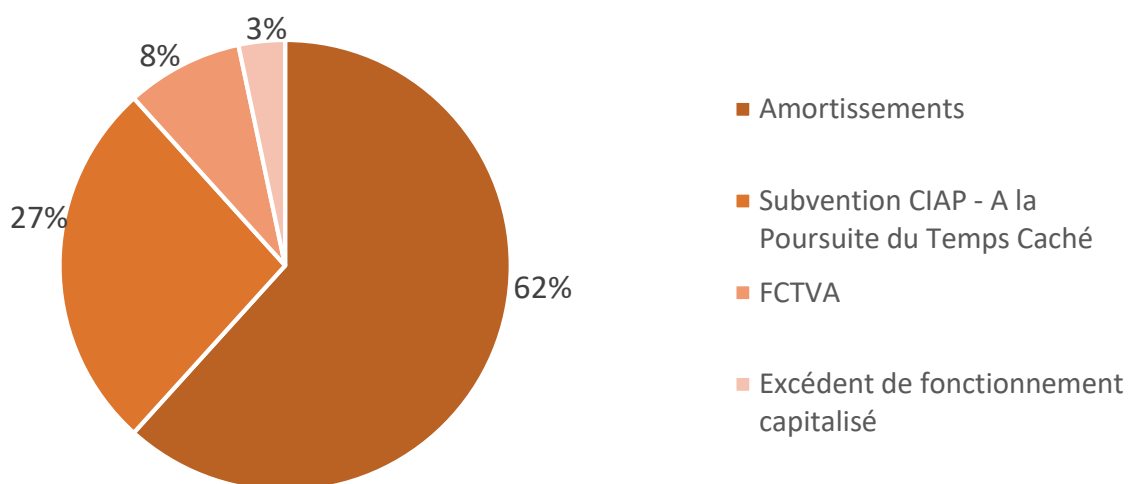


Les dépenses d'investissement (en 2020) se concentrent pour plus de la moitié sur le projet de CIAP numérique – À la Poursuite du Temps Caché, en lien avec le label Pays d'art et d'histoire. En 2017, les élus du Conseil syndical du PETR ont fait

le choix d'investir dans une solution immatérielle, numérique pour élaborer le CIAP du PAH. Cette solution est innovante en milieu rural, adaptée à l'environnement et profondément modulable et évolutive.

RECETTES D'INVESTISSEMENT - BP 2020

Total : 203 053,00 €



Les recettes d'investissement sont couvertes pour un tiers par des amortissements de subvention liés au projet de CIAP – À la Poursuite du Temps Caché et au fonds de compensation sur la TVA.

FICHES DE SYNTHÈSE

du PAYS

Vallée du Loir

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Sophie RYCHLICKI

Directrice en charge du SCoT
et des politiques contractuelles
02 43 38 16 70 / 06 07 52 14 77
sophie.rychlicki@pays-valleeduloir.fr



Kévin CHARLOT

Chargé de mission Système
d'Information Géographique
(Bureau basé à La Flèche)
02 43 48 53 81 / 06 89 13 70 83
kevin.charlot@pays-valleeduloir.fr



Amandine PERRIAUD

Chargée de mission Energie – Climat
02 43 38 16 76 / 06 07 52 89 60
amandine.perriaud@pays-valleeduloir.fr



Anaïs LE ROI

Conseillère en Energie Partagée
02 43 38 16 77 / 06 78 87 04 68
anaïs.leroi@pays-valleeduloir.fr



Mathilde PINÇON

Chargée de mission LEADER et
Service Educatif du Pays d'art et
d'histoire
02 43 38 16 73 / 06 84 53 18 35
mathilde.pincon@pays-valleeduloir.fr



PÔLE ADMINISTRATIF



Angéline BROSSARD

Gestionnaire administrative et financière
02 43 38 16 63
angeline.brossard@pays-valleeduloir.fr



Sylvie PERIER

Chargée de l'accueil et du secrétariat
02 43 38 16 62
sylvie.perier@pays-valleeduloir.fr

PÔLE PATRIMOINE ET CULTURE



Delphine MASSART

Animatrice de l'architecture et
du patrimoine du Pays d'art et d'histoire
02 43 38 16 74 / 06 79 40 90 05
delphine.massart@pays-valleeduloir.fr



Stéphanie BARIOZ - AQUILON

Chargée de l'inventaire du
Patrimoine
06 83 04 73 58
stephanie.barioz@pays-valleeduloir.fr



Mathilde ESTADIEU

Chargée de mission Culture et
Patrimoine
02 43 38 16 71 / 06 84 53 22 98
mathilde.estadieu@pays-valleeduloir.fr



Paola PERSEILLE

Chargée de mission Culture et
Communication
02 43 38 16 68 / 06 82 28 87 17
paola.perseille@pays-valleeduloir.fr

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme - Cadre de vie - Mobilité -
Revitalisation des centres-bourgs / villes

INTERVENANTS



Sophie RYCHLICKI

Directrice en charge du SCoT
et des politiques contractuelles

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Permettre un **développement harmonieux, équilibré et équitable** des 3 territoires communautaires, tout en tenant compte des spécificités de chacun ;
- **Définir ce qui fait « corps »** au sein des 3 communautés de communes du PETR - les éléments fondamentaux ;
- **Ouvrir un dialogue entre les élu(e)s**, faciliter les partages d'expériences ;
- **Écrire et faire vivre** le projet de territoire du Pays Vallée du Loir ;
- Permettre la **connaissance des territoires pour faciliter les expérimentations** communes.
Action en lien étroit avec le développement du Système d'Information Géographique (SIG) et la mission Énergie - Climat.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- L'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine
- La Fédération des SCoT
- Le Conseil de développement territorial
- L' ANPP (Agence Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays)

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)
- L'Etat
- La Région des Pays de la Loire

PRÉSENTATION DE LA MISSION

La notion d'attractivité d'un territoire est extrêmement large et couvre de nombreux champs d'investigation. Dès la fin 2013, en Vallée du Loir, les élus locaux ont choisi de partager tous ensemble, un même cadre, de mêmes règles pour encadrer l'occupation des sols de demain, pour limiter la consommation d'espaces et les surfaces imperméabilisées. Ceci s'est traduit par l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), opposable depuis la mi-2019 (consultable en ligne sur le site du PETR), et par l'accompagnement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) porté par chacune des communautés de communes du PETR.

Parallèlement, alors que les enjeux sur le milieu naturel (biodiversité, porter à connaissance, protection) ont été abordés/traités au travers de la définition de la Trame verte et bleue (TVB du SCoT et des PLUi), la revitalisation des centres-bourgs/

villes est un champ à pleinement investir dans les années à venir (requalification des espaces publics, plan de circulation, mobilité active, vitalité des commerces et des services, diversité et qualité de l'habitat, animations culturelles, etc.).

Autre action publique pour laquelle le PETR a été missionné : déployer l'offre de mobilité de toute nature pour les habitants. Ceci a débuté depuis janvier 2020, avec le programme AcoTE "Acteurs et Collectivités engagés pour l'éco-mobiliTE", pour lequel le PETR a été retenu territoire d'expérimentation.

Tous ces champs d'actions sont travaillés par l'équipe du PETR Pays Vallée du Loir, de façon transversale et complémentaire, en collaboration avec les élus et les agents des collectivités membres.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES

APPROBATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) LE 09 MAI 2019



Visites de sites, en février 2016, pour aborder les nouvelles formes d'habitat.

Centre-bourg de La Milesse – place de l'église avec commerces au RdC et habitat au 1er étage

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME ACOTE SUR LES ANNÉES 2020 À 2022 EN CO-CONTRUISANT ET DÉVELOPPANT UNE OU DES LIGNE(S) DE CO-VOITURAGE DU QUOTIDIEN SELON LES BESOINS DES HABITANTS

Le programme AcoTE est un nouveau programme de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il est porté par le groupement composé de la société La Roue Verte (spécialisée dans le développement du covoiturage régulier), de Certinergy & Solution (groupe Engie) et de l'ANPP. Le PETR Pays Vallée du Loir a été retenu territoire pilote, au même titre que 4 autres PETR/Pays français.

Ce programme a fait l'objet de la signature d'une convention avec le ministère de la Transition Ecologique. L'ADEME est également signataire.



Il vise à massifier le recours au covoiturage au sein des collectivités, où le transport en commun ne peut se développer.

L'objectif est donc de permettre de co-construire des lignes de covoiturage avec les habitants, les entreprises et les associations du territoire, au travers d'une solution sur-mesure et d'un accompagnement local.

ANIMATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

INTERVENANTS



Amandine PERRIAUD

Chargée de mission

Énergie - Climat



OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Elaboration et animation d'un Plan Climat à l'échelle du territoire ;**
- **Mise en place d'actions de sensibilisation/ d'information et d'actions techniques ciblées :**
 - réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
 - amélioration de la qualité de l'air,
 - efficacité et sobriété énergétique,
 - développement des énergies renouvelables,
 - adaptation au changement climatique, dans les secteurs d'activités suivants : habitat, transport, agriculture et sylviculture, activités économiques industrielles et tertiaires ;
- **Mise en réseaux** de tous les acteurs du territoire ;
- **Réalisation d'études structurantes**, aide à la décision politique dans le domaine de l'énergie-climat ;
- **Recherche de moyens financiers** pour la mise en place d'actions favorisant la transition écologique et énergétique.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire,
- Des habitants du territoire,
- Des acteurs socio-économiques.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- SOLiHA
- CertiNergy
- L' Espace Info Energie
- La CMA
- La Chambre d'agriculture 72
- La CCI
- GRDF
- ENEDIS

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)
- L'ADEME
- La Région des Pays de la Loire

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Depuis 2017, les 3 communautés de communes du territoire ont transféré la compétence « élaboration, animation et suivi du PCAET » au PETR Pays Vallée du Loir.

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) du PETR Pays Vallée du Loir, arrêté le 23 janvier 2020 (consultable en ligne sur le site du PETR) vise à traduire opérationnellement les orientations stratégiques nationales et régionales de transition écologique et énergétique à l'échelle locale.

Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes de travail : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la qualité de l'air, l'efficacité et la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AUTOUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE «UN COUP DE POUCE POUR VOS TRAVAUX»



Depuis septembre 2018, une opération de rénovation énergétique des habitats privés a été lancée. Pendant trois ans au moins, l'association SOLiHA Sarthe, est chargée de conseiller et d'accompagner les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs afin d'améliorer les performances énergétiques de leurs résidences principales ou de leurs logements locatifs et de solliciter des aides financières pour la réalisation des travaux.

Plus d'infos sur www.pays-valleeduloir.fr

VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE) POUR LES COLLECTIVITÉS



En novembre 2018, une seconde convention de partenariat signée avec CertiNergy, permet aux communes et communautés de communes du PETR de bénéficier d'un accompagnement pour la valorisation des CEE sur de nombreux travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine public.

Le but étant de financer des projets de rénovation énergétique sur le patrimoine des collectivités dans les domaines de l'isolation, du changement de chauffage ou de l'éclairage public.

FORUM DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Organisé pour la première fois en février 2020, ce forum s'adresse aux collectivités, aux acteurs économiques et aux habitants. Cette édition a rassemblé des professionnels sur les questions de production et de financement d'énergies renouvelables électriques et thermiques.

Ce rendez-vous, que l'on souhaite annuel, permet à la fois d'informer, sensibiliser et accompagner les porteurs de projets publics ou privés sur la voie de la transition énergétique.

Il s'organise en alternance avec le forum sur la rénovation énergétique.

INTERVENANTS



Anaïs LE ROI

Conseillère en Energie Partagée

SERVICE COMMUN DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ



OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Améliorer l'efficacité énergétique** des bâtiments publics et de l'éclairage public ;
- Faciliter le **développement des énergies renouvelables de toutes natures** ;
- **Informier et sensibiliser** les différents acteurs sur les questions de sobriété énergétiques, les bonnes pratiques quotidiennes pour limiter le gaspillage énergétique, etc.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire dans les communes adhérentes au service.

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Le service de Conseil en Energie Partagé permet aux collectivités (adhérentes) de bénéficier de l'appui et des compétences techniques d'un conseiller pour :

- **la réalisation d'un bilan du patrimoine et des consommations** de la collectivité, qui est un état des lieux du patrimoine bâti et du parc d'éclairage public incluant des préconisations d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- **le suivi des consommations** de la collectivité, qui permet de repérer des potentielles dérives et d'observer l'impact des actions d'amélioration réalisées ;

- **l'accompagnement de la collectivité dans ses projets**, notamment par la réalisation de pré-diagnostic, la relecture de documents techniques, l'aide au montage des dossiers de subventions ou de primes CEE, ou l'accompagnement lors des travaux.

Le CEP mène aussi des actions d'information et de sensibilisation auprès de différents publics par l'organisation de forums, de tables rondes ou la réalisation de visites techniques.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Le réseau des conseillers en énergie partagés

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)
- L'ADEME

EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES

BILAN DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



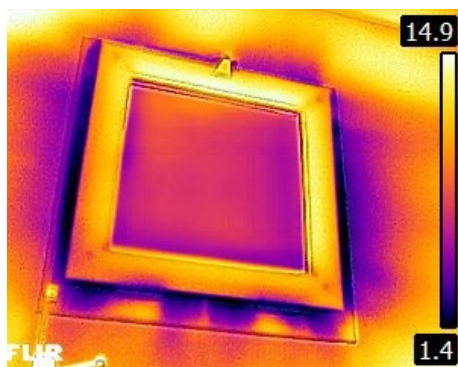
Il s'agit d'un récapitulatif des énergies consommées par la collectivité durant 3 années. Il permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine de la commune et d'ajuster les réglages et régulations des installations. Ce bilan peut aussi permettre de détecter des dérives de consommations et d'ajuster les contrats d'énergie. Les collectivités peuvent ainsi réaliser des économies financières et choisir au mieux les actions d'amélioration d'efficacité énergétique.

ACCOMPAGNEMENT COMPLET - RÉNOVATION DE LA MAIRIE DE MAYET



L'objectif de ce projet, débuté en 2018, est une réduction de 74% des consommations énergétiques. Afin d'atteindre ce haut niveau de performance, la commune a bénéficié de conseils techniques à toutes les étapes du projet ainsi que d'un accompagnement durant la phase de chantier. Un suivi des consommations énergétiques du bâtiment rénové et la sensibilisation des usagers aux écogestes sont envisagés pour les premières années de fonctionnement.

VISITES À LA CAMÉRA THERMIQUE



La caméra thermique est un outil permettant de détecter des circulations d'énergies invisibles à l'œil nu et de visualiser des zones froides que les usagers peuvent ressentir. Une visite à la caméra thermique aide les collectivités dans les choix de scénario de travaux et permet de vérifier la qualité d'exécution des ouvrages d'isolation, d'étanchéité ou de menuiseries. C'est un atout majeur pour les projets de rénovation et de construction.

RENCONTRES ET VISITES TECHNIQUES



Pour informer et sensibiliser les élus et les techniciens, des conférences et des visites techniques avec des professionnels spécialisés sont proposées. En 2019, une demi-journée de conférences et d'échanges sur la rénovation énergétique du bâti ancien et l'utilisation de matériaux biosourcés a été organisée. Elle a été accompagnée de visites sur la thématique de la construction paille (entreprise Isopaille et collègue Mauboussin à Mamers).

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT DES SIG Systèmes d'Information Géographique

INTERVENANTS



Kévin CHARLOT

Chargé de mission

Système d'Information Géographique



DÉFINITION

Un Système d'Information Géographique est un ensemble organisé d'éléments qui permet de grouper, de classier, de traiter et de diffuser de l'information. Il traite d'**objets localisés dans l'espace**.

Le SIG, ce sont **deux éléments essentiels** :

- des données permettant de connaître la forme et la localisation dans l'espace d'objets observés. Ce sont les « **couches géographiques** »,

- des données alphanumériques permettant de décrire les objets géographiques, d'en connaître des caractéristiques qualitatives et/ou quantitatives. Ce sont les **données « attributaires »**.

Ces éléments peuvent être traités via différents logiciels SIG qui permettent de faire des cartes et des analyses spatiales.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Être en appui des missions du PETR en matière d'information géographique :

- Développer, rechercher, mettre à jour le SIG Pays afin de concourir au diagnostic, au suivi et à l'évaluation des politiques mises en place par le PETR comme par exemple dans le cadre des travaux liés au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Développer l'ingénierie SIG au service des collectivités de la Vallée du Loir :

- Mettre en place des applicatifs métiers (ex : application cadastre-urbanisme, application

Zones d'activités économiques - ZAE) intégrant de l'information géographique permettant aux élus et agents un gain d'efficacité dans leurs missions,

- Assurer un appui technique aux collectivités pour l'acquisition, la conception et la diffusion de l'information géographique.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire.

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Depuis sa création en 2016, la mission SIG vient en appui de la mise en œuvre du SCoT, par le calcul des indicateurs de ce dernier, pour contribuer à son évaluation. Par exemple, le SIG permet de calculer la consommation foncière liée à l'urbanisation au détriment des espaces Naturels Agricoles et Forestiers (NAF). L'analyse de cette consommation permettra de vérifier que les objectifs fixés dans le SCoT sont atteints dans le cadre de l'évaluation prévue en 2025.

La mission SIG vient également en aide aux collectivités du territoire, via sa contribution technique et financière au développement du SIG départemental. Il permet le développement d'applications web cartographique métiers (Web

SIG) mises à disposition des élus et agents. Cela consiste à définir les besoins utilisateurs métiers, à effectuer les développements applicatifs en conséquence et à assurer la formation et l'assistance des utilisateurs.

Enfin, en lien avec le développement du SIG départemental, la mission SIG vient en appui technique des collectivités pour la conception de bases de données géographiques et rédaction de cahier des charges de numérisation (ex : éclairage public) afin de permettre le développement de bases de données harmonisées sur le département de la Sarthe, dans le but de favoriser et d'anticiper le développement de futures applications métier.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- La Région des Pays de la Loire
- Le Département de la Sarthe
- L'Agence Urbaine de la Région Angevine

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (FEDER)
- L'Etat
- Collectivités adhérentes au SIG départemental (en plus du PETR) :
Communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, de Loué-Brûlon-Noyen, du Maine-Saosnois, de Sablé-sur-Sarthe et de Val de Sarthe.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES

APPLICATION CADASTRE-URBANISME

Mise en place à partir de septembre 2017, cette application permet de consulter les données cadastrales (données propriétaires) et documents d'urbanisme (PLUi/PLU/POS/CC). Ainsi, en quelques clics, il est possible de rechercher une parcelle via une adresse ou une référence cadastrale, pour obtenir des informations sur celle-ci (nom du propriétaire, date de l'acte, description des bâtiments, ...). Il est également possible de voir le zonage d'une parcelle et d'en télécharger le règlement écrit au PLU/PLUi. Cette application compte aujourd'hui environ 150 utilisateurs (maires, secrétaires de mairie, agents communautaires) en Vallée du Loir. Des formations sont organisées tous les ans afin de former les nouveaux utilisateurs.



APPLICATION ZAE (Zone d'Activités Economiques)

Cette application a pour but de mettre à disposition des missions économiques un outil de gestion des possibilités foncières et immobilières d'accueil d'entreprises sur le territoire. Elle permet d'inventorier le foncier disponible en ZAE et de localiser et caractériser les locaux d'activités disponibles sur le territoire.

Développée dans un premier temps par et pour la Vallée du Loir, cette application est depuis 2020 ouverte aux autres collectivités adhérentes au SIG départemental.

SUBVENTIONS EUROPEENNES – LEADER

Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

Le programme LEADER 2014-2020 est une mesure du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Pour bénéficier de ces fonds, le PETR Pays Vallée du Loir a déposé une candidature auprès de la Région des Pays de la Loire en 2015 et a obtenu une enveloppe de 2 212 000 euros.

C'est le deuxième programme que le Pays Vallée du Loir porte, puisque le territoire avait bénéficié de ces fonds sur la période 2007-2013. Le Pays devra candidater à nouveau pour le programme LEADER 2021-2027. La période de dépôt des candidatures devrait avoir lieu courant 2021.

GROUPE D'ACTION LOCALE

Composition : Collège privé + Collège public

CONCEPTION D'UN PLAN D'ACTION

Établir une stratégie locale de développement du territoire grâce à des fiches-actions avec :

Des objectifs

- Développer les potentiels touristiques ;
- Développer les soutiens à l'agriculture ;
- Mettre en oeuvre le PCAET ;
- Améliorer le cadre de vie ;
- ...

Des conditions d'éligibilité

- Types de structures (association, collectivités, privés) ;
- Type de dépenses (travaux, frais de communication, salaires) ;
- Seuils et plafonds des subventions ;
- ...

PROGRAMMATION

DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Étudier la pertinence des dossiers durant les comités de programmation, au regard de critères.

AVIS DE PRINCIPE (Avant l'instruction des dossiers)

Discussion autour du projet et attribution d'une note pour évaluer la cohérence du projet avec la stratégie locale de développement

VALIDATION (Après l'instruction des dossiers)

Rédaction de la convention entre le porteur de projet, le GAL et la Région (déléguataire de l'Europe).

INTERVENANTS



Mathilde PINÇON

Chargée de mission

LEADER et Service Éducatif du PAH



Céline MEYFROOT

Gestionnaire LEADER

(Personnel de l'OTVL mis à disposition du PETR à raison de 25% d'1 ETP)

OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Déployer et animer le programme Leader** auprès des acteurs locaux (acteurs économiques privés, collectivités locales, associations, etc.);
 - **Développer et valoriser les projets innovants**, conçus dans une **démarche partenariale** et de **développement durable**.
- MISSION À DESTINATION :**
- De tout porteur de projet potentiel (privé ou public).

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- La Région des Pays de la Loire
- L'ASP (Agence de Services et de Paiement)

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)

PRÉSENTATION DE LA MISSION

- **Accompagner les porteurs de projet** dans leur demande de subvention
- **Animer le groupe d'action locale (GAL)**. Il se compose de :
 - Une stratégie locale de développement (le plan d'actions) ;
 - Une équipe technique ;
 - Un comité de programmation public/privé : c'est l'organe qui décide de l'attribution des subventions . Le comité se réunit plusieurs fois par an pour assurer le suivi et la mise en œuvre du programme LEADER. Les membres du comité sont en charge d'examiner la concordance entre les projets présentés et les objectifs du programme ; formuler un avis sur chaque projet ; donner son accord pour l'attribution des subventions européennes ; suivre la mise en œuvre des projets financés.
- **Assurer le relais entre l'autorité de gestion** (la Région) **et les porteurs de projet** du territoire lors de l'examen de la conformité des dossiers de subvention.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES

BOULANGERIE « AU FOURNIL DE RACAN »

Travaux d'accessibilité et aménagement du magasin, changement de vitrine et modernisation du commerce
Montant total des travaux : 40 735,41 euros
Montant de l'aide LEADER : 6 110,62 euros (15%)

ASSOCIATION « LES AMIS DU MOULIN DE ROBERT »

Produire de l'énergie micro hydraulique avec la roue du moulin
Montant total des travaux : 30 544,30 euros
Montant de l'aide LEADER : 9 029,95 euros (30%)

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DU LOIR

Déploiement d'un dispositif de location de vélo en Vallée du Loir
Montant total des dépenses : 12 286,45 euros
Montant de l'aide LEADER : 9 829,16 euros (80%)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SARTHE

Création d'un hôtel d'entreprise et d'un atelier
Montant total des dépenses : 960 607,36 euros
Montant de l'aide LEADER : 40 000 euros (4%)

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

INTERVENANTS



Delphine MASSART

Animatrice de l'architecture
et du patrimoine



Stéphanie BARIOZ-AQUILON

Chargée de l'Inventaire
du Patrimoine



Mathilde ESTADIEU

Chargée de mission
Culture et Patrimoine



Mathilde PINÇON

Chargée de mission
Service Éducatif du PAH et LEADER

OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Sensibiliser** les habitants et les professionnels à leur environnement et à la **qualité architecturale**, urbaine et paysagère ;
- **Présenter le patrimoine** dans toutes ses composantes ;
- **Initier le public jeune** à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ;
- **Offrir au public des visites** de qualité par un personnel qualifié.

MISSION À DESTINATION :

- Des habitants de la Vallée du Loir, des professionnels, des élus, des collectivités, des touristes.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- VPAH

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Les actions de préservation et de valorisation du patrimoine menées par le PETR Pays Vallée du Loir s'inscrivent dans le cadre de la convention signée en 2006 avec le Ministère de la Culture, suite à l'obtention du label Pays d'art et d'histoire. Concrètement, ces actions prennent des formes variées afin de s'adresser à un public le plus large possible.

Le Pays d'art et d'histoire organise tout au long de l'année des opérations de sensibilisation à destination des habitants de la Vallée du Loir : visites guidées de villages ou sur des thématiques, randonnées, lectures de paysage, conférences. Une partie de ces opérations permet de porter à connaissance les résultats des recherches menées par l'Inventaire du Patrimoine (voir page 26). De nombreuses actions pédagogiques sont également destinées au public scolaire (voir page 28).

Les actions à destination du public touristique (mais aussi local) sont concentrées sur la saison estivale. Différentes animations rythment les mois de juillet et août. Depuis 2019, le Pays d'art et d'histoire a mis en place plusieurs dispositifs numériques rassemblés dans le projet « À la Poursuite du Temps Caché » décrit ci-dessous.

Enfin, l'équipe du Pays d'art et d'histoire accompagne les communes et communautés de communes membres du PETR pour leurs projets de restauration, valorisation ou aménagements. En 2013, une charte architecturale et paysagère a été mise en place par le PETR. Elle rassemble plusieurs recommandations pour les aménagements urbains ou paysagers. Elle est disponible dans toutes les mairies et sur le site internet du Pays.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES

À LA POURSUITE DU TEMPS CACHÉ

Ce projet s'appuie sur une histoire décalée pour faire découvrir différents sites patrimoniaux : un professeur islandais a découvert une nouvelle espèce de loir en Vallée du Loir. Ce loir a la particularité de pouvoir absorber la mémoire des lieux anciens. Différents outils numériques (une application web disponible sur 5 lieux et une visite en réalité augmentée) permettent aux visiteurs de découvrir 6 sites de la Vallée du Loir en 2020. D'autres lieux seront ajoutés au projet au cours des années à venir. Pour suivre l'actualité du projet www.alapoursuitedutempscache.fr.



ANIMATIONS ESTIVALES

Mis en place dès 2006, le programme des animations estivales du Pays d'art et d'histoire s'enrichit tous les ans de nouvelles formes de médiation afin de satisfaire les attentes d'un public toujours avide de nouveautés. Ainsi sont venus s'ajouter aux visites classiques ou aux lampions de villes et villages, des ateliers pour les enfants, des promenades en canoë, des visites spectacles, des visites sensorielles. En 2019, ont été proposées pour la première fois des visites dégustations.



INVENTAIRE DU PATRIMOINE

INTERVENANTS



Stéphanie BARIOZ-AQUILON

Chargée de l'Inventaire

du Patrimoine

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Approfondir la **connaissance du territoire** ;
- Établir une **base de données scientifique et documentée** sur le patrimoine de la Vallée du Loir ;
- **Faire redécouvrir** les villages aux habitants, les rendre fiers de leur patrimoine.

MISSION À DESTINATION :

- Des habitants de la Vallée du Loir,
- Des élus.

PRÉSENTATION DE LA MISSION

Créé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître le patrimoine architectural (urbain comme rural, civil, religieux, industriel...) et le mobilier public d'un territoire. Depuis 2004, cette mission relève de la compétence des Régions.

Ce recensement exhaustif, topographique ou thématique, complété d'un travail de recherche, permet d'établir une documentation pérenne accompagnée d'analyses et de synthèses. La démarche scientifique, encadrée par une méthodologie nationale, est nourrie par les sources, l'arpentage systématique du terrain et une couverture photographique. Les dossiers

constitués sont mis en ligne sur le site patrimoine de la Région. Ils permettent de révéler, valoriser et promouvoir le patrimoine. La connaissance constitue également pour les élus un outil au service de l'aménagement du territoire.

Le Pays d'art et d'histoire accorde une grande importance à la restitution du travail mené dans le cadre de l'Inventaire à la population locale. Des week-ends de découverte sont organisés tous les 6 mois autour d'une commune ou d'une thématique, avec conférence, visites guidées, randonnée, exposition... Tout est gratuit et ouvert à tous.

- La Région des Pays de la Loire

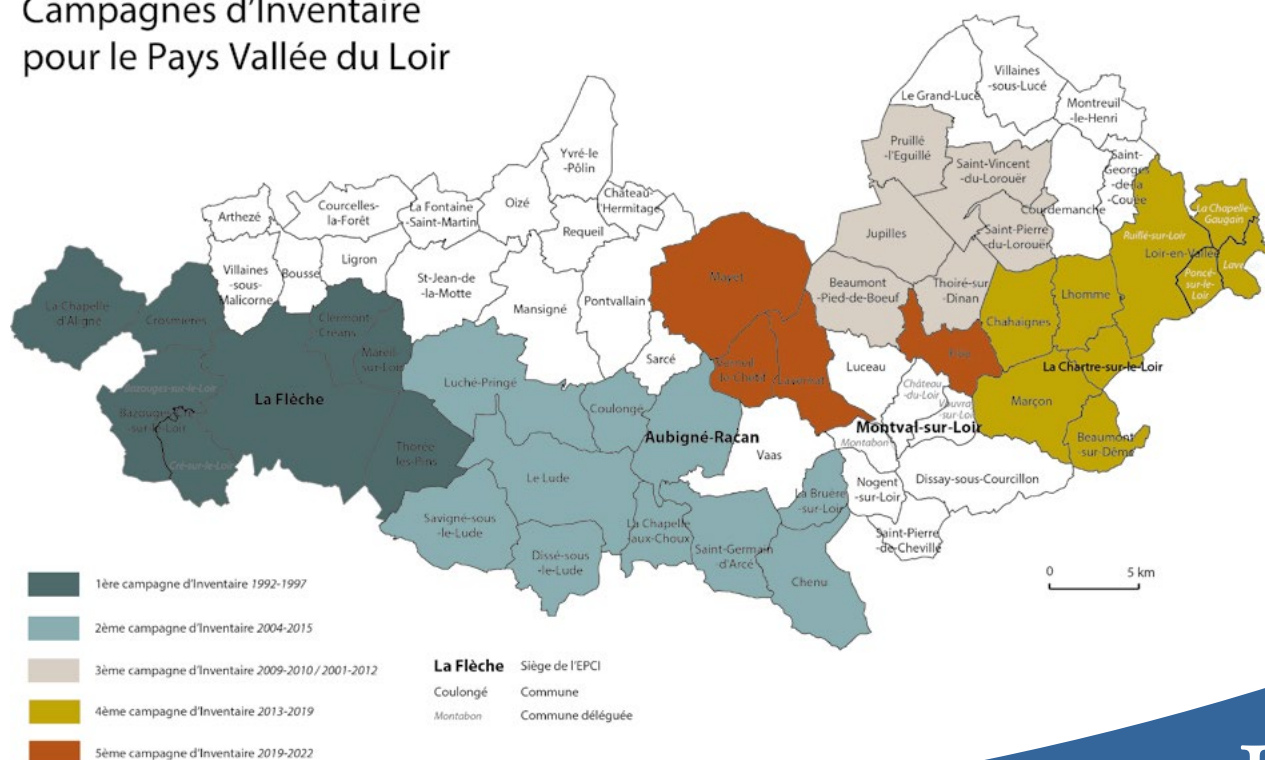
EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES

De 2013 à 2019, le partenariat avec la Région Pays de la Loire a porté sur 9 communes autour de La Chartre-sur-le-Loir. Quelques 500 dossiers individuels (c'est-à-dire concernant un édifice ou un objet mobilier) et 10 dossiers thématiques ou typologiques ont été constitués. Ces recherches vont permettre la publication d'un ouvrage de synthèse, richement illustré, courant 2021.

En 2019, trois journées thématiques ont été organisées par le Pays d'art et d'histoire en partenariat avec ces communes et des associations locales : le patrimoine viti-vinicole, les lavoirs ainsi que les prieurés ont été mis à l'honneur. Au total, ces manifestations ont rassemblé plus de 1000 personnes.



Campagnes d'Inventaire pour le Pays Vallée du Loir



FICHES DE SYNTHÈSE

du PAYS

Vallée du Loir

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION CULTURE - PATRIMOINE

ACTIONS JEUNE PUBLIC

INTERVENANTS



Mathilde ESTADIEU

Chargée de mission

Culture et Patrimoine



Mathilde PINÇON

Chargée de mission

Service Éducatif du PAH et LEADER



Paola PERSEILLE

Chargée de mission

Culture et Communication

OBJECTIFS DE LA MISSION

Les actions « jeune public » menées par le PETR ont pour objectifs de conforter **une politique d'éducation artistique et culturelle** (EAC)

- permettant à chaque enfant et jeune du territoire :
- **d'accéder à l'offre culturelle locale** ;
 - **de s'approprier les œuvres**, les ressources, et les structures culturelles de son territoire ;
 - **de s'ouvrir à une autre vision du monde** et à une autre interaction avec le monde par l'intermédiaire du propos artistique et culturel ;
 - **de développer son esprit critique**, un sens de la responsabilité pour renforcer le sentiment de citoyenneté ;

- d'initier le public jeune à **l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine**.

Le PETR met également en place des projets ayant pour objectifs de sensibiliser les jeunes au changement climatique, à la transition énergétique, au développement des énergies renouvelables et à leur cadre de vie.

MISSION À DESTINATION :

- Du jeune public en Vallée du Loir

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- L'Éducation Nationale

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)
- La Région des Pays de la Loire

LE SERVICE ÉDUCATIF DU PAYS D'ART ET HISTOIRE

Adaptée à chaque besoin de l'équipe enseignante, la pédagogie du service éducatif s'appuie sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation. La compréhension du patrimoine local, de l'architecture et de l'urbanisme développe chez les élèves une approche sensible de leur cadre de vie. Les animations sont ouvertes à tous les âges, de la maternelle à la terminale. Des animations spécifiques sont proposées aux écoles dans le cadre de résidences artistiques, de la valorisation de l'inventaire. Cet accompagnement peut également être sollicité par tout établissement scolaire dans le cadre d'interventions ponctuelles ou de projets plus longs.

LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL (CLEA)

Le PETR a signé en 2019 son 2ème contrat avec le Ministère de la Culture et l'Éducation Nationale.

Voici les objectifs du Pays Vallée du Loir :

- Maintenir une diversité des esthétiques, développer certaines thématiques sous-représentées (notamment la musique, le cirque, le livre et la lecture) ;
- Favoriser les projets collectifs et collaboratifs, pour assurer une meilleure couverture du territoire, en dépassant le cadre de l'échelle communale ;

- Affirmer son rôle en tant que coordinateur, fédérateur afin de donner plus d'ampleur à certains projets, de s'assurer que les actions d'EAC touchent le public le plus large possible et de pallier à certains manques (géographiques, thématiques, etc.) ;
- Inclure des actions de formation et de sensibilisation à destination des enseignants, des élus ou des agents des collectivités territoriales ;
- Assurer la cohérence de l'action culturelle pour le jeune public sur l'ensemble du territoire, notamment via l'accompagnement des partenaires dans le montage des projets.

MALICES AU PAYS

Destiné aux tous petits (0-12ans), ce festival né en 2015, propose une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique (voir page 30).

LES ACTIONS LIÉES AU PCAET

Quelques actions sont déjà mises en place auprès du public scolaire, comme le prêt de la maquette d'une maison bioclimatique (collège). D'autres actions sont en projet, elles aborderont les notions de transition énergétique, de développement durable, de la qualité de l'air, etc.

EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES

LES ALLUMÉS

Cet événement est une mise en lumière poétique, artistique et festive au cœur d'une commune de la Vallée du Loir.

Pour mener à bien ce projet, le Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir s'associe à « Patrimoine à roulettes ». Cette association bruxelloise est spécialisée dans la création d'événements où chaque habitant est invité à fabriquer, inventer, s'amuser pour sublimer le village. Ils passent entre 3 et 4 semaines à travailler avec l'école et les habitants pour préparer la fête. La première édition s'est déroulée le 1er février 2019 à Aubigné-Racan. Intitulée « Les Allumés d'Aubigné », cette édition a rassemblé près de 1 000 personnes. En 2020, elle s'est déroulée le 31 janvier à Crosmières. En 2021, elle aura lieu sur l'une des communes de Loir Lucé Bercé.



Les ateliers



Les ateliers



Les Allumés #1



Les Allumés #2

FICHES DE SYNTHÈSE

du PAYS

Vallée du Loir

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION CULTURE - PATRIMOINE

FESTILOIR & MALICES AU PAYS

INTERVENANTS



Paola PERSEILLE

Chargée de mission

Culture et Communication

OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Apporter une offre culturelle en milieu rural** à destination d'une population éloignée de la culture et participer au PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle) ;
 - **Créer des moments privilégiés familiaux** et conviviaux autour d'un spectacle gratuit en plein air ou bien autour d'un spectacle pour enfant ;
 - **Favoriser l'identité de territoire** en programmant des spectacles sur l'ensemble du Pays Vallée du Loir, à deux périodes définies dans l'année ;
 - **Mutualiser les moyens financiers et humains** dans les salles de spectacles et communes partenaires pour Malices au Pays ;
 - **Développer le travail collaboratif** avec les structures associatives et culturelles en les associant à la création d'ateliers ou à l'organisation des temps « en famille » pendant Malices au Pays.
- MISSION À DESTINATION :**
- Des habitants de la Vallée du Loir

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Le Carroi
- La Castélorienne
- L'Espace Ronsard

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'Europe (LEADER)
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- La Région des Pays de la Loire
- Les communes accueillant les festivals

PRÉSENTATION DE LA MISSION

FESTILOIR

Créé en 2004, c'est un festival des arts de la rue gratuit et familial. Itinérant, il se balade de place en place dans les villages de la Vallée du Loir. Pendant huit jours de fin juillet à début août, l'art et la culture viennent à la rencontre des habitants et des touristes (musique, danse, cirque, théâtre, humour, etc.). Les spectateurs sont au rendez-vous chaque année, plus de 4 000 personnes sur l'ensemble du festival.

MALICES AU PAYS

Destiné aux plus jeunes (0-12ans), ce festival né en 2015, propose une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique. Malices au Pays s'organise au mois de février et accueille plus de 5 000 personnes

sur l'ensemble des représentations (pendant et hors temps scolaire) sur tout le territoire du Pays Vallée du Loir. Près de 1 000 enfants participent aux parcours de sensibilisation artistique et culturelle proposés via des ateliers en lien avec chaque spectacle. Ces ateliers s'intègrent dans les parcours d'éducation artistique et culturelle obligatoire pour chaque enfant.

Ce festival est né d'un partenariat entre structures culturelles, associations, centres sociaux et collectivités locales du territoire.

EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES

FESTILOIR - ÉDITION 2019

L'été 2019, sept communes ont accueilli FestiLoir et toute une palette de spectacles : de l'humour venu d'Afrique, aux clowns et musiciens malgaches en passant par la chanson, le cirque et les acrobaties d'un italien. Ils étaient près de 3 500 spectateurs à être venus partager un moment de convivialité.

MALICES AU PAYS - ÉDITION 2020

La 6ème édition de Malices au Pays s'est tenue en février 2020 grâce à six communes partenaires : La Flèche, Villaines-sous-Malicorne, Luché-Pringé, Le Lude, Montval-sur-Loir et Jupilles. Elles ont accueilli 14 spectacles (31 représentations au total), 19 ateliers de pratiques artistiques et culturelles, 6 projections, 3 temps de lecture et 1 exposition.

En tout, ce sont près de 5 000 personnes qui ont participé au festival, dont 417 enfants sur les ateliers scolaires et 1 616 personnes sur les journées dédiées à la famille.



Vallée du Loir

INTERVENANTS



Véronique RICHARD

Directrice de l'Office de tourisme
de la Vallée du Loir

OBJECTIFS DE LA MISSION

UN OUTIL AU SERVICE D'UNE DESTINATION

Pour rappel : le tourisme est une compétence obligatoire des communautés de communes (Accueil, Information, Promotion, Coordination).

L'OTVL, créé sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) va prendre une nouvelle forme juridique (SPL) Société Publique Locale à compter du 1er janvier 2021 (vote des nouveaux statuts le 6 mars 2020).

Ses missions sont les suivantes :

- **Accueil et information touristique** (partie sarthoise uniquement) ;
- **Promotion** ;
- **Développement et mise en réseau des acteurs touristiques** ;
- **Définition et animation de la stratégie touristique locale** ;
- **Assistance à l'établissement, à la collecte et au recouvrement de la taxe de séjour intercommunale.**

Le périmètre de l'action touristique de l'OTVL porte sur 3 départements (Sarthe, Maine et Loire et Indre et Loire) et 2 régions (Centre Val de Loire et Pays de

la Loire). L'Office de tourisme de la Vallée du Loir, par voie de convention avec les communautés de communes du Baugeois (49) et du Pays de Racan (37) développe une stratégie commune (développement, promotion – marketing) avec ses partenaires au nom de la destination : Vallée du Loir. Cette stratégie consiste à :

- Participer au développement local
- Organiser et animer le territoire touristique
- Soutenir les prestataires touristiques
- Créer du lien
- Mettre en avant le patrimoine du territoire
- Mettre en marché les atouts touristiques
- Être la vitrine du territoire
- Participer à l'amélioration du cadre de vie

MISSION À DESTINATION :

- Des professionnels du tourisme
- Des touristes /excursionnistes
- Des résidents locaux
- Des élus des communautés de communes (détenteurs de la compétence tourisme)
- Des artisans/commerçants partenaires

- Les communautés de communes
- Les comités départementaux et régionaux du tourisme

PRÉSENTATION DE LA MISSION

L'OTVL dispose de 4 lieux d'accueil : 2 sont ouverts toute l'année : La Flèche et la Chartre-sur-le-Loir, 2 sont ouverts du 1er avril au 30 septembre : Montval-sur-Loir et Le Lude.

Avec son équipe composée de 10 personnes, (conseillers en séjours, chargés de mission, animateur numérique de territoire ...) l'Office de tourisme met en œuvre sa stratégie touristique.

La stratégie en termes d'accueil repose essentiellement sur la connaissance de l'offre du territoire et le développement d'une gamme de services à l'attention des clients (location de vélo, boutique, billetterie, etc.).

Sur le volet « Promotion et communication », chaque année un plan d'actions marketing

audacieux est élaboré à partir des évaluations et de l'observation des flux touristiques qui permettent d'affiner les cibles de clientèles.

Les marchés prioritaires sont : la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas (éditions guide, magazine, agenda, e-tourisme, site internet, salons, relations presse ...)

Sur le volet « développement et mise en réseau des acteurs », des conseils et soutien technique aux collectivités, particuliers, entreprises touristiques sont donnés pour la mise en œuvre des projets.

Les efforts de la destination se concentrent sur des thématiques porteuses et génératrice d'images tel que le tourisme à vélo, l'œnotourisme et la randonnée pédestre.

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES



- Création d'un itinéraire : La Vallée du Loir à vélo 320 kms, édition d'un carnet de route, d'un guide (mise en place d'un comité d'itinéraire vélo avec les départements limitrophes).
- Création d'une gamme d'objets estampillés « Vallée du Loir, un secret bien gardé »
- Accueil chaque année d'une vingtaine de journalistes en Vallée du Loir avec en retour, des parutions d'articles dans des magazines nationaux et internationaux. La contre valeur publicitaire correspond à presque 3 fois le montant du budget marketing investi.
- Participation à des salons spécialisés (tourisme, vélo, groupes) à Utrecht aux Pays Bas, Birmingham, Bruxelles, Paris, Rennes, etc.
- Un site internet en perpétuel mouvement (avec un nouveau dispositif : Libérés – Déconfinés)
- Mise en place d'une stratégie social médias

Vallée du Loir

ORGANIGRAMME DE L'OTVL

PÔLE DEVELOPPEMENT



Claire **JOUSSE**
Chargée de mission
02 43 38 16 72 - 06 32 63 31 11
claire.jousse@vallee-du-loir.com

PÔLE PROMOTION ET MARKETING



Margaux **SELLE**
Chargée de mission
02 43 38 16 69 - 06 07 77 82 40
margaux.selle@vallee-du-loir.com



Corinne **LESEVE**
Assistante
02 43 38 16 60
corinne.leseve@vallee-du-loir.com

PÔLE RELATIONS PRESTATAIRES



Nathalie **CHOBEAUX**
Chargée de mission
02 43 38 16 65
nathalie.chobeaux@vallee-du-loir.com



Mélanie **DESMARES**
Assistante
02 43 38 16 60
melanie.desmares@vallee-du-loir.com

PÔLE ANIMATION NUMERIQUE



Yann **SOULARD**
Chargé de mission
02 43 38 16 81 - 06 07 77 78 64
yann.soulard@vallee-du-loir.com

DIRECTION et ADMINISTRATION GENERALE



Véronique **RICHARD**
Directrice
02 43 38 16 75 - 06 32 63 31 12
veronique.richard@vallee-du-loir.com



Céline **MEYFROOT**
Responsable Administratif & Financier
02 43 38 16 64
celine.meyfroot@vallee-du-loir.com

PÔLE ACCUEIL



Yann **SOULARD**
Coordinateur
02 43 38 16 81 - 06 07 77 78 64
yann.soulard@vallee-du-loir.com



Myriam **BEAUPIED**
Conseillère en séjour
myriam.beaupied@vallee-du-loir.com



Carole **BELLEIDENT**
Conseillère en séjour
carole.belleident@vallee-du-loir.com



Mélanie **DESMARES**
Conseillère en séjour
melanie.desmares@vallee-du-loir.com



Corinne **LESEVE**
Conseillère en séjour
corinne.leseve@vallee-du-loir.com

Vallée du Loir


UN SECRET BIEN GARDÉ

PETR PAYS VALLÉE DU LOIR
Rue Anatole Carré 72500 Vaas
Tél : 02.43.38.16.62
accueil@pays-valleeduloir.fr
www.pays-valleeduloir.fr
 Pays Vallée du Loir



à la Poursuite du
TEMPS CACHÉ

www.alapoursuitedutempscache.fr

 À la Poursuite du Temps Caché